

Le 14 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un cas autochtone fortement suspecté de dengue dans le Gard et l'Hérault

Un cas autochtone fortement suspecté de dengue a été identifié par le Centre national de référence des arbovirus. Cette personne, en vacances en Occitanie, se serait contaminée au cours de ses déplacements dans le Gard à Cabrières (quartier Est du bourg) ou à Montpellier (quartier des facultés / route de Mende). Des mesures de prévention sont en cours par l'opérateur de démoustication mandaté par l'ARS Occitanie (Altopictus). Des traitements insecticides ciblés ont eu lieu dans les zones concernées.

L'état de santé de la personne malade n'inspire pas d'inquiétude. Les riverains concernés sont destinataires, dans leurs boîtes aux lettres, d'une note intitulée « INFORMATION SANITAIRE Moustique Tigre / Dengue ». Ils sont appelés à se signaler auprès de l'ARS Occitanie s'ils ont présenté, depuis début août, les symptômes suivants :

- une fièvre élevée (>38,5°C) d'apparition brutale
- associée à au moins un autre signe clinique tel que des maux de têtes, des douleurs musculaires, articulaires ou lombaires
- et en l'absence de toux, écoulement nasal, maux de gorge, difficultés respiratoires ou plaies infectées.

Pour se signaler auprès de l'ARS : numéro gratuit 0 800 301 301, ars31-alerte@ars.sante.fr

Des informations sur le moustique tigre sont disponibles sur le site internet de l'ARS Occitanie <https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>.

POUR EN SAVOIR PLUS

1. **La dengue** est une maladie généralement bénigne dont les symptômes, proches de ceux de la grippe (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête importants), peuvent être temporairement invalidants. Cette maladie se transmet de personne à personne par l'intermédiaire de la piqûre d'un moustique tigre (*Aedes albopictus*) préalablement infecté par le virus.
2. **Un cas est dit « autochtone »** quand une personne contracte la maladie sans avoir voyagé en zone contaminée dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.
3. Conseils pratiques pour **limiter la prolifération des moustiques chez soi !**

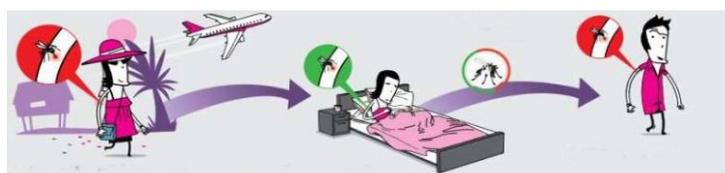
Le moustique qui vous pique bien souvent ne vole pas à plus de 150m de son lieu d'apparition. Les bons réflexes sont donc des gestes de proximité :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (javel, galet de chlore, etc.).
- Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir votre jardin.

Comment le moustique tigre peut devenir « vecteur » de maladies ?

Une personne voyageant dans un pays où la dengue, le chikungunya ou le Zika sont présents développe une de ces maladies en se faisant piquer par un moustique porteur d'un de ces virus, puis revient dans son pays de résidence.

C'est ce qu'on appelle **un cas importé**.



De retour en France métropolitaine dans une zone où le moustique tigre est présent, cette personne malade se fait piquer par un moustique tigre sain qui se fait alors infecter par un de ces virus. Après un cycle de multiplication interne, ce moustique peut, après quelques jours transmettre les virus à une autre personne saine en la piquant.

C'est ce qu'on appelle **un cas autochtone**